



La Commission d'architecture et d'urbanisme va procéder à l'examen des dossiers importants pour l'image de Lausanne et de ses quartiers.

UNE COMMISSION POUR LA BONNE CAUSE

Lausanne s'apprête à accueillir 30'000 âmes supplémentaires à l'horizon 2030. La création d'une Commission d'architecture et d'urbanisme (CAU) agendée au premier semestre 2020 arrive donc à point nommé.

PAR **MARION CELDA**

Immorama: Quelles sont les raisons principales qui ont incité la Municipalité à mettre en place une Commission d'architecture et d'urbanisme ?

Grégoire Junod, syndic de la Ville de Lausanne: D'une part, il s'avère utile de pouvoir s'appuyer sur une expertise de spécialistes pour fonder des décisions de permis de construire, notamment lorsque nous avons affaire à des projets un peu problématiques du point de vue de l'intégration. D'autre part, c'est un modèle qui fonctionne dans de très nombreuses villes suisses; la plupart sont, semble-t-il, satisfaites. Nous avons eu des échanges avec leurs services pour comprendre les différentes modalités d'organisation; il existe des modèles à chaque fois différents, mais qui vont en gros tous dans le même sens: avoir une commission d'experts qui peut contribuer à faire évoluer des projets, à les améliorer, au profit de la qualité architecturale.

Cette Commission arrive à un moment où Lausanne entame de gros projets, on pense entre autres au réaménagement de la place de la Riponne et de celle du Tunnel...

Oui, c'est indéniable. Vous citez la Riponne et le Tunnel, ce sont des projets pour lesquels on prévoit des démarrages de chantiers en 2024; ils sont de nature à réhabiliter de manière très importante le

INTERVIEW

centre-ville et aussi à remettre un accent sur les espaces publics peut-être un peu négligés par le passé. L'autre élément important, c'est qu'elle arrive à un moment où nous sommes convaincus que le développement de la ville doit passer aussi par une attention plus forte aux questions patrimoniales. Cela va être un des éléments principaux du nouveau plan d'urbanisme de la ville. Afin de mieux préserver les qualités patrimoniales de l'ensemble du bâti et, de ce point de vue là, avoir une commission tombe à point nommé.

C'est donc un domaine où le bât blesse encore à Lausanne ?

Nous allons effectivement essayer d'intégrer dans le futur plan d'urbanisme les nouvelles normes ISOS (Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse), mises en place en termes de patrimoine par la Confédération. C'est une préoccupation qui était très peu présente dans le plan actuel qui date d'une quinzaine d'années et qui figurera dans toutes nos décisions de permis de construire dans le futur.

Quel style d'urbanisme souhaitez-vous pour Lausanne à l'horizon 2030 ?

J'aimerais vraiment un urbanisme où l'on remet la population au cœur des préoccupations, où l'on attache une priorité plus forte aux espaces publics sur le plan qualitatif. On a beaucoup développé Lausanne ces dernières années sur le plan de

“ Porter une attention plus forte aux questions patrimoniales. „

la mobilité, notamment avec le projet de métro M2. Peut-être avons-nous oublié la dimension sensible des espaces publics, le soin que l'on doit apporter à leur aménagement (...) La ville va se développer de manière importante avec des complexes sportifs et culturels d'envergure, des nouveaux quartiers sur le secteur Sébeillon/Malley, aux Plaines-du-Loup (3'500 nouveaux logements), aux Prés-de-Vidy; ce sont des écoquartiers durables, mixtes sur le plan social, qui vont voir le jour, tout en veillant à protéger son patrimoine et son histoire, plus que Lausanne ne l'a parfois fait dans son passé récent. ■